

IPV-PRO&POL

Violences entre partenaires: impact, processus, évolution et politiques publiques

DUREE
 1/01/2017 - 15/04/2020
 1/01/2018 - 15/04/2021

BUDGET
 612.223 €
 417.777 €

DESCRIPTION DU PROJET

Contexte

La violence entre partenaires (IPV) pose aujourd'hui un défi sociétal majeur. Les médias de masse couvrent les cas dramatiques de façon croissante, des campagnes de sensibilisation sont lancées à l'attention du grand public et après des siècles de silence dans la loi et la politique criminelle, les dernières décennies ont été marquées par un recours accru à l'intervention judiciaire et par une pénalisation croissante de ce phénomène considéré jusqu'alors comme relevant de la seule sphère privée. En outre, même si ce fut au terme d'un long processus historique, la thématique apparaît depuis 2011 sur l'agenda politique belge, et a fait l'objet d'une politique publique concertée définie dans un Plan d'Action National (PAN) entre l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions, impliquant des secteurs et des acteurs multiples: police, justice, santé, aide et assistance, éducation ou coopération au développement.

Objectifs généraux et questions de recherche sous-jacentes

L'objectif du projet est d'étudier la question par une double approche : tant sous l'angle de l'impact du phénomène et de la complexité des processus en jeu que sous l'angle des politiques publiques développées en la matière. En liant les deux approches le but est de pouvoir proposer une meilleure articulation entre discours médiatique, savoir scientifique et politiques publiques.

Une analyse de l'impact suppose de questionner tout d'abord la définition du phénomène, tant la littérature scientifique souligne qu'elle est en elle-même problématique. Y-a-t-il lieu de définir ce phénomène social en termes de rapport de domination de genres, tel que le suggèrent les lectures féministes? Comment cette lecture prend-elle sens au regard des résultats de la recherche en psychologie qui s'est attachée, au-delà d'une analyse des profils sous l'angle psychopathologique, aux dynamiques interactionnelles décodées à partir des notions de pouvoir, de contrôle et d'insécurité? Qu'en est-il des facteurs dits situationnels? Dans quelle mesure les relations homosexuelles sont-elles adéquatement appréhendées par les définitions et politiques en la matière? Comment comprendre le phénomène et évaluer les politiques de façon critique en considérant les intersections entre genre, classe, ethnicité, citoyenneté, âge et/ou toute autre dimension pertinente d'inégalité et d'exclusion? Quels sont les enjeux de ces différentes lectures en termes de définition d'une politique publique et d'élaboration d'une politique criminelle? En quoi ces visions correspondent-elles à la réalité des situations renvoyées vers la justice? Et enfin, la violence entre partenaires est-elle réellement en hausse ou a-t-on plutôt affaire à des mutations dans la façon dont ces comportements et l'insécurité qu'ils génèrent sont perçus?

La gouvernance multi-niveaux telle que suggérée par le PAN constitue un vrai défi. Or à l'heure actuelle, on sait peu de choses de l'effectivité des pratiques transversales proposées et de leur efficacité à prévenir la violence ou à répondre adéquatement aux besoins des citoyens concernés. Les données montrent que le recours plus intense à l'intervention de la justice s'accompagne de résultats très mitigés. La recherche souligne que la politique de tolérance zéro prônée durant les dernières décennies pour son objectif de dissuasion et son message symbolique s'est révélée sur le plan pratique plutôt inefficace. Comment les politiques publiques ont-elles donc évolué? Qu'est-il advenu des rôles de la police, de la justice et du secteur de l'aide et qu'en est-il de leurs interactions? Le recours accru à la justice pénale reflète-t-il un déclin au niveau des ressources de l'aide sociale ou plutôt au niveau des sollicitations qui lui sont adressées, et quelles en seraient les raisons? Quelles formes de coordination peuvent être observées et que penser de la fonction spécifique de chaque institution? Que dire de l'opinion publique et des représentations sociales en cette matière et comment influencent-elles les pratiques des différents acteurs?



IPV-PRO&POL

Méthodologie et interdisciplinarité

Pour répondre à ces questions, la recherche combinera différentes approches, rendues possibles par la composition pluridisciplinaire du réseau de partenaires incluant des historiens, (socio)criminologues, psychologues, démographes, experts en études de genre et en socio-politique. Plusieurs méthodologies seront développées : analyses de dossiers judiciaires et de dossiers d'associations, analyses de données statistiques (police, justice, santé, associations, etc.), analyse de discours publics, analyse de littérature grise (refuges, associations, etc.), interviews avec des acteurs-clé, interviews avec des victimes et des auteurs. Certaines approches paraissent a priori plus pertinentes pour rencontrer les objectifs: la méthode des parcours de vie (« pathway perspective »), l'analyse de réseaux et la méthode DELPHI.

Impact potentiel de la recherche sur le plan scientifique, sociétal et/ou en appui à la décision et produits de la recherche

La recherche prétend (1) améliorer les connaissances à propos du phénomène IPV et du rôle des politiques publiques ; (2) produire une analyse de la cohérence et des incohérences entre connaissances et politiques publiques ; (3) promouvoir l'implication des décideurs (inclus dans le comité de suivi) (4) pour finalement avoir un impact en faveur d'une gouvernance (multi-level) plus efficace en la matière. Dans cette optique, plusieurs produits seront délivrés ciblant les différents types d'acteurs : le monde académique, les acteurs du public (police, magistrats, ...) et du privé (associations, travailleurs sociaux, ...), le secteur médical (formation pour médecins, ...) ainsi que le grand public.

COORDONNEES

Coordinateur

Charlotte Vanneste, Anne Lemonne, Isabelle Ravier
Institut National de Criminalistique et de Criminologie (NICC)
Direction opérationnelle criminologie
charlotte.vanneste@just.fgov.be
anne.lemonne@just.fgov.be
isabelle.ravier@just.fgov.be

Partenaires

Gily Coene, Sophie Withaecx
Vrije Universiteit Brussel (VUB)
RHEA Centre of Expertise on Gender, Diversity and Intersectionality
gcoene@vub.ac.be
Sophie.Withaecx@vub.ac.be

Xavier Rousseaux, Thierry Eggerickx
Université Catholique de Louvain (UCL)
Center for Law & Justice History
xavier.rousseau@uclouvain.be
Research Center in Population and Societies
thierry.eggerickx@uclouvain.be

Fabienne Glowacz, Catherine Fallon
Université de Liège (ULg)
Service de psychologie clinique de la délinquance, des inadaptations sociales et des processus d'insertion
Research Unit ARCH (Adaptation, Resilience and Change ment)
fabienne.glowacz@ulg.ac.be
Research center SPIRAL
Catherine.Fallon@ulg.ac.be

LIENS

<https://incc.fgov.be/>
<http://www.vub.ac.be/expertisecentrum/gender-diversiteit/>
www.psycrim.ulg.ac.be
<http://www.arch.ulg.ac.be/>
<http://www.spiral.ulg.ac.be/>